

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 427**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants

Nouvel intitulé : Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3e Commission professionnelle consultative : Métallurgie	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Electrotechnique Energie Equipements Communicants intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Ses activités s'exercent dans la mise en oeuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles)

En tant que professionnel électricien, ses compétences lui permettent de travailler en toute autonomie ou de mener une équipe en responsabilité.

Quel que soit le type d'entreprise dans laquelle il est amené à exercer son métier, ses compétences lui permettent :

A l'atelier :

- de construire et raccorder tableaux et armoires électriques, sous-ensembles mettant en oeuvre des équipements pour des installations électriques;

- de conduire une équipe de fabrication ou de maintenance.

Sur le chantier :

- de réaliser tout ou partie d'un ouvrage ou de conduire une équipe réalisant un ouvrage de plus grande ampleur ;

- de mettre en oeuvre les équipements électriques spécifiques dans les courants faibles, notamment les réseaux véhiculant, la Voix, les Données et les Images (V.D.I) et les systèmes de sécurité.

En toutes circonstances :

- de maintenir en état de fonctionnement ces équipements et installations électriques, dans le respect des normes et en veillant à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Nota bene: les activités professionnelles prennent en compte le déploiement de la fibre optique.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de toutes tailles et de tous secteurs : industrie, services, habitat, tertiaire et équipements publics.

Appellations courantes des emplois : électricien du bâtiment et des travaux publics, électricien d'équipement, électrotechnicien, contrôleur de l'électricité, électricien de maintenance, électricien d'équipement industriel, technicien d'installation de matériel électrique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1602 : Électricité bâtiment

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

I1309 : Maintenance électrique

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

I1301 : Installation et maintenance d'ascenseurs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Etude d'un ouvrage
- Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel
- Mise en service d'un ouvrage
- Maintenance d'un ouvrage
- Réglage, paramétrage, contrôle, modifications liés au champ d'application
- Economie-gestion
- Prévention, santé, environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

- Langue vivante
- Français
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 427 - U2 : Etude d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage - Interpréter un planning d'intervention - Traduire en solutions techniques les besoins du client - Compléter les plans, schémas, plannings et devis - Argumenter les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation - Proposer un matériel remplissant les mêmes fonctions qu'un appareil à remplacer - Établir la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif,- appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs - Attribuer à chaque équipier, en fonction de ses compétences spécifiques et de son titre d'habilitation, les activités professionnelles prévues au planning
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 427 - U31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger le client sur ses besoins - Sélectionner la (les) fiche(s) qualité(s) correspondant aux travaux à réaliser - Collecter les divers éléments de déroulement des travaux - Identifier la nature des activités relative au chantier concernant les interventions ou les travaux (hors tension ou au voisinage) - Identifier et extraire du programme de déroulement du chantier les activités à réaliser dont il a la charge. - Interroger le client sur son degré de satisfaction - Modifier l'ordonnancement des activités - Implanter les constituants d'un ouvrage - Poser les conduits, supports et conducteurs, les appareils en appliquant les procédures, textes et règlement en vigueur - Connecter les différents types de conducteurs - Compléter la fiche de gestion du chantier - Compléter la fiche client - Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue - Choisir le mode de pose adapté des constituants d'un ouvrage - Proposer une implantation relative aux constituants de l'ouvrage - Présenter au client l'ensemble des prestations proposées par son entreprise - Dialoguer avec les différents intervenants du chantier - Transmettre à sa hiérarchie et/ou à son équipe, les informations utiles au bon déroulement de l'exécution des travaux - Rendre compte de façon exhaustive des modifications effectuées - Définir la chronologie des activités confiées
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 427 - U32 : Mise en service d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'adéquation entre la réalisation et : le cahier des charges, les normes en vigueur - Contrôler le fonctionnement de l'installation - Effectuer les mesures confirmant l'efficacité des moyens de protection des personnes - Présenter au client l'ouvrage et son fonctionnement

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 427 - U33 : Maintenance d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir auprès de l'utilisateur les informations nécessaires pour conduire une opération de maintenance - Réaliser les interventions de maintenance préventive en prenant en compte les contraintes d'environnement et de sécurité - Identifier le (ou les) élément(s) défectueux lors d'une intervention de maintenance corrective (curative ou palliative). - Remplacer les éléments défectueux - Rétablir la ou les énergies sur l'ouvrage suite à une opération de maintenance - Rendre-compte par écrit et par oral d'une intervention de maintenance - S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesurage et de contrôle et des équipements de protection collectifs
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 427 - U34 : Réglage, paramétrage, contrôle, modification liés au champ d'application	<ul style="list-style-type: none"> - Configurer les éléments de l'ouvrage - Vérifier les grandeurs caractéristiques de l'ouvrage - Modifier le dossier technique (recollement) conformément au travail exécuté - Indiquer la modification ou l'amélioration à prévoir pour supprimer un dysfonctionnement - Présenter au client les possibilités d'évolution de son installation - Expliquer et/ou traduire les notices et guides d'utilisation
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 427 - U 35 : Economie-Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle - Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 427 - U 36 : Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 427 - U4 : Langue vivante	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 427 - U 51: Français	<ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 427 - U 52 : Histoire, géographie, enseignement moral et civique	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 427 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 427 - U 11 : Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 427 - U12 : Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 427 - U7 : EPS	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	idem
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2003 créant le baccalauréat "Electrotechnique, énergie, équipements communicants" modifié

Dernière session d'examen : 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet du CEREQ

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

éduscol

Légifrance

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Certification suivante : Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés